

20e Compt
1 copie adressée à M. Nicolas
20.11.67

DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE ROYAN

REUNION DU 10 NOVEMBRE 1967

MAIRIE DE ROYAN
17 NOV 1967
COURRIER
8545

OBJET:

67103

Aliénation par
l'Hôpital d'une
partie des biens
légés par Mme
Veuve R E M Y au
profit de la maison
de retraite de
St-Augustin et
échange de terrains

Le dix novembre mil neuf cent soixante sept, à 20 H.30,
Le Conseil Municipal de ROYAN, s'est réuni, en séance ordinaire,
au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la Présidence
de M. de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le
6 novembre 1967.

Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, Dr. LANUSSE, MM. COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, NAULIN,
BOUDEY, BROTEAU, GACHET, Mme BIDEAU, MM. OSQUIGUIL, VULTAGGIO,
REIX, TETARD, STIPAL, NARTEAU, CAMBLONG.

Représenté : Dr. DOMEQ par M. MATRAS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

par lettre du 12 septembre 1967, le Vice-Président de la
Commission Administrative de l'Hôpital Malakoff a fait savoir que
la Commission Administrative dans sa séance du 1er septembre 1967
avait décidé de procéder à l'aliénation de la majorité des biens
donnés à l'Hôpital par Mme Veuve R E M Y le 8 novembre 1965, en vue
de l'amélioration de la maison de retraite de St-Augustin.

Par ailleurs, il serait intéressant de procéder à des échanges
de parcelles de terrain enclavées dans la propriété de St-Augustin
contre des parcelles provenant de la donation R E M Y.

La Commission Administrative de l'Hôpital sollicite pour ces
opérations l'avis du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la donation faite par Mme Veuve R E M Y à l'hôpital Malakoff le
8 novembre 1965,

Vu la demande faite par la Commission Administrative de l'Hôpital
du 12 septembre 1967 à la suite de sa délibération du 1er septembre
1967,

DECIDE :

- de donner un avis favorable à l'aliénation d'une partie des biens légués par Mme Veuve REMY, en vue de l'amélioration de la Maison de retraite de St-Augustin.
- à l'échange de deux parcelles de terrains faisant partie de la donation REMY contre 2 parcelles appartenant à MM. Etienne BARROT et Ludovic MERLEAU.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



M. Merleau



VU

ROCHEFORT-s/MER, le _____
Le Sous-Préfet,

[Signature]

17 NOV. 1964